



communiqué de presse

PARIS,
LE 4 FÉVRIER 2021

CONTACT
Caroline Borel
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.borel@hceres.fr

STÉPHANE LE BOULER, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HCÉRES

Stéphane Le Bouler est nommé secrétaire général du Hcéres. Il succède à Nelly Dupin qui a occupé ce poste de 2016 à 2020. Il prend ses fonctions le 10 février 2021.

Normalien, Stéphane Le Bouler est agrégé de Sciences sociales (1992) et titulaire d'un DEA Économie des institutions de l'EHESS¹ (1993).

De 1997 à 1999, chargé de mission au cabinet de Bernard Kouchner, alors Secrétaire d'État à la santé, Stéphane Le Bouler a contribué à l'organisation des États généraux de la santé. En 1999, il rejoint le Commissariat général du Plan comme chargé de mission, responsable notamment du dispositif d'évaluation des politiques publiques, puis dirige la mission recherche de la Drees² au ministère de la Santé de 2007 à 2010. En parallèle de ces différentes fonctions, il conduit ou rapporte de nombreuses missions de concertation, notamment sur l'organisation de la sécurité sanitaire ou la prise en charge du grand âge.

Directeur de cabinet du PRES Sorbonne Paris Cité (2010-2013), il est ensuite désigné rapporteur successivement d'une mission sur la téléphonie mobile (2013) puis sur la « licence santé » (2014). En 2015-2016, il coordonne les travaux de la Grande conférence de la santé, décidée par le Premier ministre, avant d'être nommé Secrétaire général du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (2016-2018).

Depuis 2018, responsable de projet pour l'intégration à l'université des formations paramédicales et de maïeutique, pour les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé, Stéphane Le Bouler a mené dans ce cadre, fin 2020, à la demande du Premier ministre, une mission de concertation État-régions sur la création de places de formation en santé, dans le cadre du Plan de relance.

Désormais en charge des services relevant du secrétariat général du Haut Conseil, Stéphane Le Bouler aura notamment pour missions :

- d'accompagner les évolutions organisationnelles prévues par la loi ou inscrites au plan stratégique ;
- de développer la politique de ressources humaines, la démarche qualité interne et le contrôle de gestion ;
- de veiller à la qualité de la procédure budgétaire et du dialogue de gestion ;
- de consolider le modèle de financement du Hcéres.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

¹ École des Hautes Études en Sciences Sociales

² Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques